

RAPPORT D'ÉVALUATION

Évaluation des formations

-Diplôme national d'art (DNA), option Art

-Diplôme national supérieur d'expression
plastique (DNSEP), option Art

École supérieure d'art de Clermont Métropole
(ESACM)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2019

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM), créée il y a plus de deux siècles, est depuis 2010 un EPCC (établissement public de coopération culturelle) placé sous la tutelle pédagogique du ministère de la culture. Elle est installée depuis plus de dix ans au cœur du quartier universitaire dans un nouveau bâtiment dédié à son activité spécifique.

L'établissement délivre trois diplômes : le diplôme national d'art (DNA), option *Art*, pour lequel est conféré le grade de licence et le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*, pour lequel est conféré le grade de master. Par ailleurs, depuis 2014, un 3^{ème} cycle, validé par le diplôme supérieur de recherche en art (DSRA) trouve appui sur une structure de recherche « La Coopérative » permettant d'accueillir des chercheurs (théoriciens, artistes) en résidence.

Le projet de l'établissement se définit spécifiquement autour du champ de l'art, avec des formations ouvertes sur un enseignement artistique qui se définit par ses formes plurielles, à la fois classiques mais aussi tournées vers la littérature et le spectacle vivant. Ce projet porte un engagement fort quant à l'égalité des chances au sein de l'enseignement supérieur.

Seule sur le territoire auvergnat, l'école a rallié en 2015 l'association des écoles supérieures d'art et de design (Adéra) de l'ex-région Rhône-Alpes, anticipant sur l'édification administrative d'une grande région. Cette adhésion permet un ensemble d'actions précises au bénéfice des étudiants et du devenir professionnel des jeunes diplômés. Elle est par ailleurs membre de l'association d'établissements UC2A (Université Clermont Auvergne et Associés).

En 2018-2019, l'ESACM a accueilli 116 étudiants en 1^{er} cycle et 27 en 2^{ème} cycle.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART, OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Établissement : École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le DNA, option *Art*, valide un 1^{er} cycle d'enseignement supérieur d'une durée de trois ans. La formation vise l'apprentissage et l'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de compétences indispensables à l'expérimentation de pratiques personnelles dans le champ de la création artistique.

Les métiers visés sont entre autres ceux d'auteur, d'assistant de projets, de chargé de production, de responsable d'atelier, d'assistant d'enseignement artistique, de médiateur, sachant que la poursuite d'études en 2^{ème} cycle reste l'orientation majeure.

ANALYSE

Finalité

La formation conduisant au DNA, option *Art*, a pour objectif, soit la professionnalisation des étudiants, soit la poursuite de parcours en 2^{ème} cycle, ce qui est l'orientation principale des diplômés. Dans la perspective d'une professionnalisation, la mise en place d'enseignements dans des établissements partenaires (avec crédits libres) permet un accès à l'acquisition des compétences liées à la médiation, la diffusion et l'éducation artistique. Ce dispositif permet la projection vers un projet professionnel et s'adapte d'une solide pédagogie de projet dispensée sur tout le cycle. La formation intègre la réalité sociale et économique des étudiants dans l'obligation d'exercer une pluriactivité professionnelle.

Les études sont clairement orientées vers les savoirs et pratiques de l'art contemporain qui se définissent, dans ce cadre, par des enseignements pluridisciplinaires articulés entre les attendus d'un département en art et des croisements établis avec l'écriture et le spectacle vivant. La place que tient la recherche se définit avant tout dans son rôle de catalyseur constitutif de l'acquisition des savoirs fondamentaux.

La situation géographique de l'établissement est intégrée non comme une limite à l'accès à la création contemporaine, mais comme une opportunité de s'y confronter de façon mobile. L'obligation de « sortir » de l'école est intégrée au projet de l'établissement qui décline au sein de la formation un projet cohérent de mobilités.

Positionnement de la formation

La situation géographique de l'école, relativement enclavée dans un territoire qui ne présente pas une diversité d'enseignement artistique, est une opportunité tout en étant à la fois une limite qui est compensée par un projet d'établissement ambitieux en termes d'intégration et d'accessibilité. Les étudiants provenant de l'agglomération et du territoire élargi représentent dans la formation 59% des effectifs, de façon relativement stable depuis 2014.

Au niveau local, l'ESACM a rejoint depuis 2018 l'association qui rassemble tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site clermontois, composé des deux universités ayant fusionné en un seul établissement Université Clermont Auvergne (UCA), de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et de l'École d'ingénieurs Sigma. Elle est membre associé de cette association, dénommée Université Clermont Auvergne et Associées (UC2A), qui relève du dispositif « fusion et association ». Sa participation est officialisée par convention et l'établissement participe aux échanges et débats définissant les enjeux politiques communs.

La formation est positionnée clairement dans l'offre de formation de l'établissement comme le premier maillon d'un parcours qui se définit singulièrement pour chaque étudiant dans une ouverture aux autres établissements du territoire. Toutefois, l'UCA ne propose pas de formation aux arts plastiques et les formations les plus proches sont à Saint-Etienne et Montpellier, ce qui place l'ESACM comme actrice privilégiée du secteur sur le territoire local. L'UCA propose cependant des parcours complémentaires en histoire de l'art, métiers du livre, arts du spectacle. La mise en place de « crédits libres » permet aux étudiants de bénéficier de certains enseignements dans ces parcours ou dans d'autres plus éloignés (conduite de projets culturels, musique, enseignements scientifiques, etc.). La déclinaison de ce dispositif en passerelles permet des réorientations ainsi que des doubles cursus en poursuite d'études qui sont pertinents.

Dans le cadre de l'UC2A, d'autres collaborations ponctuelles se développent avec des établissements du territoire (Institut national de recherche pour l'agriculture, Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications, etc.). Par ailleurs l'entrée de l'établissement au sein du Campus des métiers « Campus design, matériaux, innovation » qui fédère les acteurs du territoire auvergnat de la formation à l'insertion professionnelle, permet de faire rayonner la formation auprès d'étudiants issus de parcours en design pour qui la formation offre des compléments théoriques et pratiques.

Au niveau régional, l'établissement revendique sa seule orientation en art et sa spécificité dans un panorama géographique qui propose des formations reconnues et attractives dans le champ du design. Par ailleurs depuis 2015, l'ESACM a rejoint le réseau des cinq écoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette participation ouvre une offre de financement et de diffusion des projets des jeunes diplômés ainsi que l'accès à un atelier à Décines-Charpieu (Rhône).

Au niveau national, les relations avec d'autres écoles supérieures d'art en France sont structurées et reposent sur des partenariats de projet (notamment dans le cadre d'expositions et de participation à des programmes de recherches avec les écoles de Rouen, Annecy, Nancy, Lyon, Bourges et Limoges). Ces collaborations s'affirment dans l'adhésion de l'établissement à l'ANdEA (association nationale des écoles supérieures d'art) et à ELIA (*European league of institutes of the arts*).

L'engagement de nombreux acteurs culturels du territoire permet la mise en œuvre de projets et aussi la réalisation de stages et des invitations croisées (Frac - Fonds régional d'art contemporain - Auvergne, Comédie-Scène nationale qui est un lieu ressource pour les ARC (ateliers de recherche et création) Écritures, Festival international du court-métrage, Association de diffusion In Extenso, etc.). Des partenariats au long cours sont noués avec des lieux de diffusion de type centre d'art pour la diffusion des travaux des jeunes diplômés (Centre d'art du Creux de l'Enfer, Centre d'art contemporain de Meymac) ; des relations sont tissées également hors région Auvergne-Rhône-Alpes avec les centres d'art de Pougues les Eaux, Vassivière et Brest.

Bien que les relations avec le secteur professionnel soient bien présentes, la stratégie de l'établissement et ses objectifs sont plus diffus. Il convient toutefois de souligner le partenariat depuis 2013 avec l'acteur économique local Michelin qui a permis de façon ponctuelle le financement de projets d'expositions ou de production de contenus. Cette collaboration s'accompagne d'une convention pluriannuelle avec la Fondation Michelin qui finance en partie projets et bourses de diplômés des 1^{er} et 2^{ème} cycles. Le partenariat avec l'École Charles Perrault permet également depuis sept ans une appréhension des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des enjeux de l'éducation artistique en contexte scolaire, avec la présence d'un artiste intervenant invité chaque année.

Au plan international, la position géographique singulière de l'établissement demandait à ce que soit mise en place une stratégie de mobilité ambitieuse. Le réseau de 15 établissements/structures partenaires au titre d'Erasmus+ et de neuf hors Union Européenne se constitue en réponse à des opportunités de projets internationaux entre villes ou à des demandes des étudiants qui sont étudiées et viennent augmenter ce réseau en fonction de leur pertinence. Cette souplesse, si elle ne permet pas de saisir la stratégie réelle de l'établissement, facilite une réactivité en adéquation avec les besoins et motivations des étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier d'autoévaluation souligne le fort taux d'encadrement qui permet un suivi personnalisé des étudiants. Pour 53 entrants en moyenne chaque année depuis 2015, l'établissement s'appuie sur une équipe pédagogique de 24 enseignants permanents tout au long des années du 1^{er} cycle. Pour les étudiants de 1^{ère} année, il met en place également la possibilité d'un tutorat assuré par des étudiants des

années supérieures en vue d'une meilleure intégration et compréhension des fonctionnements de la formation et de l'établissement.

La progressivité des enseignements et de l'acquisition des compétences est rendue cohérente par la répartition des enseignements au cours du cycle, partant d'une 1^{ère} année qui a pour support les initiations à la fois techniques et aussi la méthodologie de projet. Tout au long de son parcours, jusqu'à la fin de la 2^{ème} année, l'étudiant tient un journal de bord qui est témoin et matériau d'échange et de présentation.

Les enseignements proposés sont cohérents avec les attendus et on note, en supplément des enseignements attendus dans ce type de formation, l'existence d'enseignements en écriture, danse, performance et formes hybrides. Si le volume horaire en présentiel va décroissant au cours de la formation, pour mobiliser l'autonomie de l'étudiant, il reste conséquent, à hauteur de 40 heures hebdomadaires, en respectant tout au long du cycle un ratio deux tiers/un tiers entre temps pratiques et enseignements théoriques.

Dès la 1^{ère} année, le dispositif d'assistantat de diplôme permet aux étudiants d'accompagner un étudiant de 3^{ème} et de 5^{ème} année, dispositif qui donne du sens à l'engagement dans le parcours.

Les deux 1^{ères} années du DNA, option *Art*, se structurent autour de la mise en exercice de la réalisation du projet et de la sédimentation des pratiques techniques. Dès la 2^{ème} année, la pédagogie s'organise de façon à ce que l'ensemble des approches pratiques soit investie depuis une seule et même problématique pour, par la suite, engager plus librement les transversalités au sein des ARC. La 2^{ème} année introduit l'affirmation d'une singularité du parcours de l'étudiant au travers d'un stage de 15 jours en France ou à l'étranger (semestre 4), d'une mobilité possible pour un semestre dans le cadre du programme Erasmus+ et de l'accès aux enseignements à suivre dans les établissements partenaires de l'UC2A. Dès la 2^{ème} année et jusqu'à la fin du 2^{ème} cycle, les étudiants participent depuis 2018 à une semaine de *workshop* dit « technique » permettant la découverte et aussi le perfectionnement de compétences techniques ciblées, des plus traditionnelles au plus contemporaines, notamment numériques.

La formation encourage et accompagne financièrement la mobilité des étudiants, ce qui est remarquable, par le biais des partenariats Erasmus.

Dans le cadre des mobilités, les étudiants disposent, pour toute la durée de leur déplacement, de dispositifs bien pensés permettant de dispenser des cours de langue en ligne : une licence ouverte à 18 langues relatives aux pays de résidence ainsi qu'une licence d'anglais.

L'accompagnement de l'école sur une série de déplacements ponctuels qui concerne les grands moments ou événements européens de l'art (Biennale de Venise, Documenta, Munster Project Sculpture, etc.) est à juste titre particulièrement apprécié des étudiants.

La 3^{ème} année s'inscrit dans une continuité plus radicale par l'entrée dans un travail théorique dans le cadre d'un séminaire tout au long de l'année en vue du projet de DNA. En effet, dès le 1^{er} cycle, les étudiants sont initiés à la recherche dans le cadre d'un atelier qui a une place équivalente avec les autres ateliers, d'où sa définition à la fois théorique et pratique. Cette orientation permet de renforcer la perspective de leur poursuite en 2^{ème} cycle ou de leur réorientation universitaire.

On peut noter une réelle progressivité dans les dispositifs accompagnant à l'autonomie et à l'affirmation d'un parcours individuel riche. Par ailleurs les enjeux de l'insertion professionnelle sont abordés dans les cours d'introduction aux réalités de l'art menés avec des professionnels du secteur. En outre, l'établissement met en place un budget de diplôme pour l'ensemble des étudiants, avec un financement de la Fondation Michelin. La gestion du budget est soumise à devis et validation par l'enseignant coordinateur de l'année. Ce dispositif est une réelle entrée dans les réalités économiques et techniques relatives à la production artistique.

L'établissement se positionne clairement pour lutter contre l'échec du passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} année et interroge frontalement la non-évidence d'une poursuite d'études automatique entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle. Une commission d'admission identifie les étudiants de la formation et ceux venant d'autres établissements en mesure de poursuivre en 2^{ème} cycle. Toutefois, les critères d'évaluation des capacités requises ne sont pas détaillées, ni la composition de la commission.

L'accès à la formation se fait par voie classique de concours. Dans une volonté de cohérence avec la politique d'ouverture d'accès à l'établissement, celui-ci a été redéfini avec la fusion des épreuves écrites et de pratique artistique en une épreuve de réalisation d'un carnet de travail plastique et textuel soumis à évaluation par un jury composé d'au moins trois enseignants de l'établissement, et base de l'entretien avec le candidat.

La mise en place d'un Fablab appelé « ProtoLab » permet de structurer un accompagnement à la maîtrise des techniques du numérique. Toutefois, la place du numérique dans les modalités de travail, en transversal, reste classique : elle consiste en une adresse ESACM par étudiant et une session de travail individuel qui permet le stockage des fichiers. Le constat d'une préférence pour la communication incarnée et directe à l'échelle d'une petite école peut être une réponse à ce manque d'investissement

des outils du numérique dans la communication au sein de l'établissement et des formations. Toutefois, la prise en main de ces enjeux au sein de la formation pourrait être un enjeu pédagogique fort permettant aux étudiants de sortir de la « zone de confort » qu'est l'école en dépassant les pratiques et besoins effectifs.

L'autoévaluation de l'usage du serveur interne dans le partage des fichiers est importante en vue de positionner plus fermement cette stratégie du numérique dans les usages réels des étudiants. Des abonnements à diverses ressources permettent une acculturation documentaire au numérique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants dont 10 titulaires actuels et 11 contractuels (dont 8 présentent en 2019 les concours de la fonction publique territoriale en vue d'une titularisation, 7 vont être titularisés, ce qui modifie les équipes vers une pérennisation de sa structuration). Cette structuration s'appuie également sur un ensemble d'invitations faites à des intervenants extérieurs (118 intervenants en 2018-2019) dont certains restent en résidences sur des temps longs tout au long de l'année.

L'équipe administrative est structurée mais reste relativement restreinte (neuf agents). L'équipe technique est également modeste (sept agents) mais permet toutefois un appui aux enseignements pratiques par la menuiserie et l'approche volume. Les étudiants, par le biais de monitorat, viennent en renfort des équipes d'enseignement artistique.

Le projet d'établissement a été construit collégialement, le parti pris est clairement centré sur la valorisation de la place de l'étudiant et sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur. Pour mettre en œuvre cet axe fort, l'école prend en charge les mobilités ainsi que les productions de projets de diplôme. En outre, un ensemble de dispositifs d'accompagnement à la réussite se déploie au sein de la formation. Ce choix est audacieux et sans doute la condition première de la réussite pour un établissement qui revendique des valeurs fortes. La nouvelle direction s'appuie sur une poursuite de ce projet et avance des intentions quant à la prise en compte plus affirmée des enjeux du développement durable.

La collégialité est la dynamique qui prime dans le pilotage de la formation, comme découlant logiquement du fonctionnement de l'établissement. Plusieurs instances sont mises en place pour accompagner les temps de vie de la formation :

- commission pédagogique qui se réunit une fois par mois avec les délégués des étudiants et les coordinateurs d'années, la coordination recherche, le responsable des projets et partenariats, le secrétariat pédagogique, la bibliothécaire, le responsable des études et de l'international. Cette commission travaille à résoudre les problématiques de formations et d'établissement et transmet ses résolutions au CSPVE (Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante) en cas de non traitement immédiat des sujets traités,
- CSPVE qui se réunit au moins deux fois par an pour consultation et non délibération. Il traite des enjeux scientifiques et des enjeux pédagogiques, toutefois isolés dans des temps de travail respectifs. Il se compose de membres de droits représentant la direction et la coordination, de quatre personnalités qualifiées extérieures, et de membres élus au sein de l'équipe pédagogique et du corps étudiant des trois cycles d'études. Le choix de coupler les thématiques en une seule instance semble fonctionner, bien qu'une commission de la vie étudiante désolidarisée permettrait un travail plus spécifique sur les problématiques individuelles des étudiants.

Trois fois par an, un dispositif d'autoévaluation (deux journées) est mis en place avec les équipes pédagogiques et administratives afin de formuler des propositions pédagogiques et permettre une réorganisation rapide de la formation en cours d'année.

La représentation des étudiants dans les diverses instances repose sur un réel enjeu identifié d'implication dans la vie des formations. En 2018, les étudiants du 1^{er} cycle ont participé à hauteur de 53% au vote désignant leurs représentants au Conseil d'administration (CA), au Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) et à l'Association nationale des écoles supérieures d'art (Andéa). Une assemblée générale se tient systématiquement avec les étudiants pour préparer les séances du conseil d'administration. On salue l'adéquation entre la forte représentation étudiante au sein des instances et leur implication au moment des votes, ce qui renforce effectivement la cohérence du projet d'établissement.

Les valeurs de l'égalité d'accès sont un ferment central de l'établissement. Elles reposent, depuis 2018, sur une charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Cette charte s'appuie sur la mise en place opérationnelle de dispositifs de lutte comme des cellules d'écoutes destinées d'une part, aux étudiants et, d'autre part, aux professionnels. Elles sont composées paritairement par des étudiants volontaires pour l'une et par deux professionnels volontaires pour l'autre. L'attention particulière portée à la parité des jurys et équipes, à la diversité des représentations et des contenus pédagogiques au sein de l'école, est effective.

Certains étudiants affirment par ailleurs avoir fait le choix volontaire de cet établissement reconnu et identifié comme étant un « endroit sûr » pour leur permettre émancipation et affirmation artistique, sans discrimination quant à leurs identités singulières.

Il existe un ensemble de dispositifs permettant un accompagnement à la réussite dès le lycée pour les futurs potentiels étudiants. La volonté affirmée de faire de la formation un parcours accessible socialement se vérifie par la forte proportion d'étudiants boursiers, à hauteur de 53%. La poursuite de ce travail d'accès facilité à l'enseignement supérieur se centre aujourd'hui sur une volonté de diversité géographique et culturelle, dans le cadre d'un partenariat avec les établissements d'enseignement secondaire des quartiers défavorisés de la ville.

Chaque année, une réunion présente un ensemble de formations susceptibles d'intéresser les étudiants en sortie de 1^{er} cycle qui souhaiteraient une réorientation ou une diversification de leur parcours. Dès la fin de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle, les étudiants ont la possibilité, grâce à leur participation aux enseignements des formations universitaires en accès « crédits libres » de l'UCA, de formuler une réorientation de façon plus structurée et motivée. Les enseignements de niveau licence suivis dans ce cadre ouvrent la possibilité de passerelles pour les étudiants titulaires du DNA vers les masters correspondant aux filières de licence.

Certains partenariats comme celui mené de façon récurrente avec l'École Charles Perrault permet aux étudiants de faire l'expérience de l'apprentissage de l'enseignement de l'art auprès de publics scolaires. Il serait intéressant de connaître la proportion des étudiants entrés dans ce dispositif qui poursuivent professionnellement dans ce domaine.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait de façon volontairement innovante, rompant avec le modèle rigide du QCM (questionnaire à choix multiples) ou de l'enquête dématérialisée. Les étudiants sont invités à manifester régulièrement leur engagement dans le suivi des formations, ils sont également invités à des dispositifs collectifs formalisés, au sein des assemblées générales étudiantes et également de temps d'évaluation « petits déjeuners », une fois par an, temps préparés et gérés par les élus et délégués étudiants dans le cadre d'ateliers et de débats portant sur les enseignements et formations. La forme de « petits déjeuners » avec les étudiants est singulière et intéressante. Elle est cohérente avec le projet d'établissement. Il serait intéressant d'avoir des retours effectifs de ces temps d'évaluation et de propositions.

Le supplément de diplôme est en adéquation avec les connaissances et compétences identifiées et rend lisible le déroulé des singularités de la formation.

Il est intéressant de noter que l'ensemble des dispositifs d'écoute et de participation à la vie de l'établissement constitue un terrain d'expérimentation citoyenne réelle, ainsi qu'une haute exigence d'exemplarité du côté des étudiants qui ont une réelle conscience de l'insularité d'un tel établissement dans le paysage général de l'enseignement supérieur.

Résultats constatés

Les cohortes de 1^{ère} année, depuis 2014, reposent sur un effectif de 51 étudiants en moyenne. Le taux de passage en 2^{ème} année est de 62%. Ce taux est à relativiser au regard des fluctuations entrées/sorties, notamment concernant les étudiants qui choisissent d'intégrer un cursus en design dans un autre établissement. Le taux de passage en 3^{ème} année est de 91%. Le taux de réussite au DNA est excellent, il est de 98% depuis 2015.

Une enquête directe (physique ou par téléphone pour un taux de réponse de 96%) est réalisée chaque année auprès des étudiants ayant passé le DNA. Les enquêtes montrent que 86% des étudiants poursuivent des études après le DNA, 8% prennent une année sabbatique suivant le diplôme et 6% s'engagent dans un projet professionnel. Parmi ceux qui poursuivent des études, 75% le font en école d'art (81% à l'ESACM, 14% dans une autre école d'art en France et 5% à l'étranger, principalement en Belgique), les autres poursuivent leurs études dans un champ complémentaire de leur cursus ESACM (secteurs de l'image, des arts appliqués, design, master MEEF, etc.) pour affirmer un projet professionnel précis.

Ces résultats démontrent l'adéquation entre la finalité de la formation (en priorité la poursuite d'études en 2^{ème} cycle) et les résultats précis observés et analysés par l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un dispositif de possibilités de suivi d'enseignements universitaires par des « crédits libres », et des passerelles opérationnelles vers des masters portés par des relations structurées et pertinentes avec l'université.

- Une cohérence effective entre le projet d'établissement et le parcours d'aide à la réussite pensé depuis l'entrée en formation (par la redéfinition du concours d'entrée) jusqu'à l'inscription professionnelle après le diplôme.
- Une autoévaluation structurée qui permet la redéfinition des enseignements au fil de ceux-ci.

Principaux points faibles :

- Une opérationnalité numérique peu développée dans la vie scolaire et la formation.
- Un taux d'encadrement très élevé qui ne déploie pas encore suffisamment son potentiel en termes d'accompagnement des étudiants pour permettre des modalités pédagogiques plus innovantes et une plus grande autonomie des étudiants.
- Une pluralité d'enseignements qui peine à définir des orientations structurantes au sein de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est présentée comme une formation généraliste et se caractérise par une attention forte portée à la singularité des profils étudiants et à la définition de parcours permettant l'insertion professionnelle. Elle est le cadre d'apprentissages à la collectivité et à la mise en œuvre de principes éthiques forts qui sont cohérents avec les savoirs-faire, savoirs-être, et avec les enseignements qui se présentent comme matières de réflexion pour penser la vie au sein de l'établissement. Toutefois, les enseignements et orientations de l'école dans les champs de l'écriture et de la performance offrent des perspectives qui pourraient être davantage affirmées et participer de l'attractivité de l'établissement sur son 2^{ème} cycle.

Les principes d'égalité et de diversité sont au centre des attentions de l'établissement. Pour autant, ils ne laissent pas entrevoir de spécificités réelles dans la façon dont ils peuvent être intégrés aux productions ou orientations pratiques. Cet engagement déterminant pourrait être plus fortement revendiqué dans la nature même des enseignements. La formation est en effet identifiée par de nombreux étudiants relativement aux orientations de l'établissement. Cet engagement fort, reconnu par les étudiants et tous les corps composant les équipes, pourrait toutefois permettre de structurer une nouvelle épistémologie des pratiques et des savoirs de façon à ce que les contenus pédagogiques et de recherche coïncident davantage avec le fonctionnement interne de l'établissement.

Le projet d'établissement remarquable repose sur deux axes majeurs : l'accompagnement à la réussite des étudiants et l'ouverture d'une école supérieure d'art vers des publics généralement peu représentés dans les contingents étudiants. Ces deux enjeux majeurs sont ceux qui guident la définition des dispositifs pédagogiques, de pilotage et également financiers puisque l'établissement a mis en place des accompagnements financiers permettant l'accès à la mobilité pour tous et la production des diplômes. Cette orientation ambitieuse réclame toutefois une visibilité et une transparence totale qui pourrait être le cadre d'un projet numérique lié aux *data* de l'école, permettant de donner du sens à l'usage de la communication dématérialisée dont la pratique reste très marginale.

Par ailleurs, la possibilité d'envisager dès le début du parcours l'action collective pourrait s'augmenter d'une refonte des modalités de diplôme en permettant une évaluation du travail collectif, comme l'école a pu le faire concernant le concours d'entrée.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE, OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Établissement : École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de l'ESACM conduisant au DNSEP option *Art*, diplôme de 2^{ème} cycle, s'inscrit dans la continuité de celle, d'une durée de six semestres, conduisant au diplôme national d'art (DNA), option *Art*, décrite comme une phase « programme ». Le DNSEP est délivré à l'issue d'un cursus d'études de quatre semestres identifié en tant que phase « projet ».

L'objectif de la formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation d'un projet plastique, théorique et critique et à son inscription dans le champ de l'art contemporain, avec le souci d'en permettre l'évolution à l'initiative des diplômés.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation vise à développer les compétences d'autonomie de l'étudiant pour qu'il se situe de façon singulière et pertinente dans le champ de l'art. L'appui de la recherche, définie au sein du projet d'établissement comme une recherche de l'art par l'art, est aussi un outil revendiqué comme une démarche spécifique et intégrée.</p> <p>Le DNSEP, option <i>Art</i>, a pour objectif, en premier lieu, de former des artistes mais soutient aussi sa capacité à former les étudiants aux métiers de l'exposition et de la création de façon élargie. Les attendus du diplôme sont cohérents avec les enseignements déployés, renforcés par un projet d'établissement ambitieux.</p> <p>L'ESACM propose par ailleurs un 3^{ème} cycle, diplôme supérieur de recherche en art (DSRA), qui s'envisage comme un objectif de poursuite d'études du fait de la place donnée à la recherche, présente tout au long de la formation.</p>
Positionnement de la formation
<p>La formation est positionnée clairement dans l'offre de formation de l'établissement comme le maillon d'un parcours ouvrant possiblement sur un parcours de recherche dans une ouverture aux autres établissements du territoire.</p> <p>Au niveau local, l'ESACM a rejoint depuis 2018 l'association qui rassemble tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site clermontois, composé des deux universités ayant fusionné en un seul établissement Université Clermont Auvergne (UCA), de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et de l'École d'ingénieurs Sigma. Elle est membre associé de cette association, dénommée Université Clermont Auvergne et Associées (UC2A), qui relève du dispositif « fusion</p>

et association ». Sa participation est officialisée par convention et l'établissement participe aux échanges et débats définissant les enjeux politiques communs.

Toutefois, l'UCA ne propose pas de formation aux arts plastiques et les formations les plus proches sont à Saint-Etienne et Montpellier, ce qui place l'ESACM comme actrice privilégiée du secteur sur le territoire local. L'UCA propose cependant des parcours complémentaires en histoire de l'art, métiers du livre, arts du spectacle. La mise en place de « crédits libres » permet aux étudiants de bénéficier de certains enseignements dans ces parcours ou dans d'autres plus éloignés (conduite de projets culturels, musique, enseignements scientifiques, etc.). La déclinaison de ce dispositif en passerelles permet des réorientations ainsi que des doubles cursus en poursuite d'études qui sont pertinents.

Dans le cadre de l'UC2A, d'autres collaborations souvent ponctuelles, voire pérennes, se développent avec des établissements comme l'Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (ISIMA), l'École supérieure de commerce et l'École nationale supérieure d'architecture. Ces projets ne s'appuient pas encore sur une structuration cohérente et apparaissent comme des effets d'opportunités de projets.

Au niveau régional, l'établissement revendique sa seule orientation en art et sa spécificité dans un panorama géographique qui propose des formations reconnues et attractives dans le champ du design. Par ailleurs, depuis 2015, l'ESACM a rejoint le réseau des cinq écoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette participation ouvre une offre de financement et de diffusion des projets des jeunes diplômés ainsi que l'accès à un atelier à Décines-Charpieu (Rhône).

Au niveau national, les relations avec d'autres écoles supérieures d'art en France sont structurées et reposent sur des partenariats de projet (notamment dans le cadre d'expositions et de participation à des programmes de recherches avec les écoles de Rouen, Annecy, Nancy, Lyon, Bourges et Limoges). Ces collaborations s'affirment dans l'adhésion de l'établissement à l'ANdEA (association nationale des écoles supérieures d'art) et à ELIA (*European league of institutes of the arts*).

La recherche est bien structurée depuis 2013 par des programmes de recherche autour de deux axes thématiques (paysage et travail). Le 3^{ème} cycle (DSRA) se développe au sein d'une structure collaborative de recherche. L'établissement a mis en place cette structure, « La Coopérative », afin de fédérer les programmes de recherche et les étudiants engagés dans la recherche, notamment par l'organisation de résidences de chercheurs extérieurs choisis, après appels à projet, sur dossiers et entretiens.

Les projets de recherche s'appuient également sur des conventions signées avec l'UCA et l'UC2A, notamment avec le Centre de recherche sur les littératures et la socio poétique, plus précisément avec l'équipe « Écritures et interaction sociales », le Centre d'histoire espaces et cultures, et l'École doctorale Lettres, sciences humaines et sociales qui donne la possibilité de doctorat en codirection et cotutelle (c'est le cas actuellement d'un étudiant doctorant). D'autres projets ponctuels de collaboration à la recherche sont menés avec des écoles supérieures d'art et universités sur le territoire national (Écoles supérieures d'art de Nîmes, Annecy, Haute école des arts du Rhin, École nationale supérieure des arts décoratifs, Université Montaigne de Bordeaux). Ainsi, un professeur de l'Université Montaigne faisant partie depuis neuf ans du CSPVE (conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante), ce croisement a permis de mettre en place un colloque au sein de l'établissement en 2018.

Au plan international, la position géographique singulière de l'établissement demandait à ce que soit mise en place une stratégie de mobilité ambitieuse. Le réseau de 15 établissements/structures partenaires au titre de programmes Erasmus+ et de neuf hors Union Européenne se constitue en réponse à des opportunités de projets internationaux entre villes ou à des demandes des étudiants qui sont étudiées et viennent augmenter ce réseau en fonction de leur pertinence. Si cette souplesse ne permet pas de saisir la stratégie réelle de l'établissement, elle facilite dans le même temps une réactivité et une adéquation aux besoins et motivations des étudiants. Les résidences proposées à l'international pendant le temps de formation se développent à New York, Cotonou et Lima, une résidence est à l'étude en Inde. En outre, le partenariat avec l'École supérieure d'art et de design de Nancy permet aux étudiants de la formation (séjour de deux mois) et aux étudiants issus de la formation (une année) de bénéficier d'accès à une mobilité de recherche à Shanghai (école *Off-shore*).

Si la stratégie de développement des relations internationales n'est pas lisible en totalité, l'établissement a mis en place une stratégie d'accessibilité qui est remarquable en agissant sur les freins économiques des mobilités étudiantes (prise en charge des frais de déplacement, d'une partie des frais de séjours et de production sur place) et ce, en plus des bourses accessibles aux étudiants par les dispositifs institutionnels classiques.

Organisation pédagogique de la formation

L'établissement souligne son fort taux d'encadrement qui permet un suivi personnalisé. Pour un nombre fluctuant d'étudiants en 4^{ème} année (15 en 2016, 8 en 2017, 19 en 2018), il s'appuie sur une équipe

pédagogique de 22 enseignants permanents, présents tout au long du 2^{ème} cycle.

L'année 2018 a été le cadre d'un repositionnement global de la place et des attendus de la recherche au sein de la formation, visant une articulation plus grande avec la pédagogie. La recherche est dorénavant inscrite comme catalyseur de la pédagogie à l'œuvre dans l'établissement, elle se définit notamment comme une recherche en art par l'art. La coopérative de recherche constitue une structuration motrice qui permet des perméabilités entre les 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Les séminaires de 4^{ème} et 5^{ème} année « Recherche toujours » et « Recherche encore » établissent une continuité nécessaire dans l'implication des étudiants dans la recherche depuis leurs mémoires et projets de fin d'études. Ces séminaires mensuels sont animés comme des micro-workshops. En outre les étudiants peuvent participer aux programmes de recherche de « La Coopérative » (en 2018, ce fut le cas de 33% des étudiants du 2^{ème} cycle), l'établissement misant sur la porosité des pratiques entre les étudiants pour infuser la recherche. Toutefois, cette attente reste toute théorique dans ses effets potentiels et les productions de la recherche pourraient être également, de façon encore plus volontaire, le ferment permettant d'incorporer les étudiants à une pratique qui leur semble encore trop éloignée de la leur. Ces approches ont été établies à l'issue d'une évaluation par les étudiants l'estimant éloignée de la pédagogie et trop théorique.

Le volume horaire d'enseignement est constant tout au long de la formation (40 heures hebdomadaires), avec une diminution du temps en présentiel entre les 4^{ème} et 5^{ème} années : la théorie, en vue du travail sur l'essai, est plus importante en 4^{ème} année, inversement en 5^{ème} année la pratique est plus importante, conformément aux dispositions réglementaires.

Les perspectives pédagogiques qui visent à l'autonomie et à la construction du projet professionnel de l'étudiant sont judicieusement appuyées par des mises en situation professionnelle en 5^{ème} année grâce au partenariat avec l'entreprise Michelin et au réseau de partenaires du secteur sur un territoire élargi. L'établissement engage, dans la continuité de sa politique et de la définition des enjeux du 1^{er} cycle, un accompagnement centré sur la réussite et l'insertion professionnelle en organisant des temps extérieurs à l'école, dans le cadre de résidences, de cours et colloques extérieurs, etc. Le supplément au diplôme permet de rendre compte de ces parcours singuliers qui reposent sur la formation et sur l'adjonction d'apports extérieurs nombreux. Par ailleurs, tout au long du 2^{ème} cycle, les étudiants participent depuis 2018 à une semaine de workshop dit « technique » permettant la découverte mais aussi le perfectionnement de compétences techniques ciblées, des plus traditionnelles au plus contemporaines, notamment numériques.

La mobilité est variée en termes de dispositifs de séjours et permet un réel parcours de mobilité singulier pour chaque étudiant. Elle est organisée dans le cadre de stage à l'international et également de résidences auprès des membres du réseau des partenaires internationaux, résidences construites autour des écosystèmes professionnels locaux. Toutefois la confusion entre stage et résidence pose de réelles questions quant à la distinction faite entre conduite vers l'autonomie et préprofessionnalisation. Si l'une ne peut être pensée sans l'autre, elles ne se suffisent pas pour autant à elles-mêmes et entretiennent un sentiment de confort évoqué positivement par les étudiants, confort qui pourrait toutefois bousculer davantage les habitudes de fonctionnement en terrain connu. Chaque année, entre quatre et cinq étudiants sont sélectionnés pour chacune des trois résidences internationales. Celles-ci sont accompagnées par un artiste (ancien diplômé de l'école) et un enseignant de l'ESACM. Les étudiants disposent, pour toute la durée de leur déplacement, de dispositifs permettant de dispenser des cours de langue en ligne : une licence ouverte à 18 langues relatives aux pays de résidence ainsi qu'une licence d'anglais.

La mise en place d'un Fablab appelé « ProtoLab » permet de structurer un accompagnement à la maîtrise des techniques du numérique. Toutefois la place du numérique dans les modalités de travail, en transversal, reste classique : elle consiste en une adresse ESACM par étudiant et une session de travail individuel qui permet le stockage des fichiers. L'autoévaluation de l'usage du serveur interne dans le partage des fichiers est importante en vue de positionner plus fermement cette stratégie du numérique dans les usages réels des étudiants. Des abonnements à diverses ressources permettent une acculturation documentaire au numérique.

Dans la continuité de la politique d'accessibilité et d'accompagnement à la réussite de l'établissement, des dispositifs en faveur des étudiants en situation de handicap majeur sont mis en œuvre de façon structurée et cohérente, alliant engagements des professionnels médicaux, des tutelles, des personnels pédagogiques et des étudiants des formations qui contractualisent avec l'établissement l'assistance aux étudiants concernés. Cette ambition forte est reprise et portée par les étudiants, notamment en situation de handicap, avec une exigence majeure d'exemplarité qui va obliger l'établissement à maintenir cette haute qualité d'accessibilité.

Par ailleurs, pour l'ensemble des étudiants, l'enregistrement de certains contenus pédagogiques et la mutualisation des prises de notes permettent également de renforcer la politique d'accompagnement à la réussite.

Pilotage de la formation

Le projet d'établissement de la période 2015-2020 a été construit collégialement, celui de la période 2020-2025 le sera également en reprenant une forme participative ouverte à tous les acteurs de l'établissement. Le parti pris de l'établissement est clairement centré sur l'étudiant et sur l'accessibilité à l'enseignement supérieur, cet axe fort donne lieu à la prise en charge en partie des mobilités ainsi que des productions de projets. Ce choix du conseil d'administration est audacieux, et sans doute la condition première de l'accessibilité. Par ailleurs, l'école a défini une politique de diffusion de ses supports de communication aux étudiants au sein du site et plus spécifiquement aux étudiants étrangers ayant intégré la formation.

La nouvelle direction engage une réflexion sur les enjeux du développement durable au sein de la vie de l'établissement avec le développement des pratiques de circuits courts et de ré-usage. Toutefois la mise en cohérence entre pratiques et usages du quotidien devrait pouvoir s'appuyer sur une affirmation de contenus pédagogiques plus forte.

La collégialité est la dynamique qui prime dans le pilotage de la formation, comme découlant logiquement du fonctionnement de l'établissement. Plusieurs instances sont mises en place pour accompagner les temps de vie de la formation :

- commission pédagogique qui se réunit une fois par mois avec les délégués des étudiants et les coordinateurs d'années, la coordination recherche, le responsable des projets et partenariats, le secrétariat pédagogique, la bibliothécaire, le responsable des études et de l'international. Cette commission travaille à résoudre les problématiques de formations et d'établissement et transmet ses résolutions au CSPVE (Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante) en cas de non traitement immédiat des sujets traités,
- CSPVE qui se réunit au moins deux fois par an pour consultation et non délibération. Il traite des enjeux scientifiques et des enjeux pédagogiques, toutefois isolés dans des temps de travail respectifs. Il se compose de membres de droits représentant la direction et la coordination, de quatre personnalités qualifiées extérieures, et de membres élus au sein de l'équipe pédagogique et du corps étudiant des trois cycles d'études. Le choix de coupler les thématiques en une seule instance semble fonctionner, bien qu'une commission de la vie étudiante désolidarisée permettrait un travail plus spécifique sur les problématiques individuelles des étudiants.

La représentation des étudiants dans les diverses instances repose sur un réel enjeu identifié d'implication dans la vie des formations. En 2018, les étudiants du 2^{ème} cycle ont participé à hauteur de 76% au vote désignant leurs représentants au Conseil d'administration (CA), au Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) et à l'Association nationale des écoles supérieures d'art (Andéa). Une assemblée générale se tient systématiquement avec les étudiants pour préparer les instances de type conseil d'administration. On salue l'adéquation entre la forte représentation étudiante au sein des instances et leur implication au moment des votes, ce qui renforce effectivement la cohérence du projet d'établissement.

Les commissions recherche se réunissent une fois par mois avec l'ensemble des acteurs de la recherche de l'établissement et un représentant élu des étudiants chercheurs. On peut regretter que les étudiants du 2^{ème} cycle ne soient pas membres de cette instance, cela pourrait être de nature à encore mieux les mobiliser dans le champ de la recherche.

Trois fois par an, un dispositif d'autoévaluation (deux journées) est mis en place avec les équipes pédagogiques et administratives afin de formuler des propositions pédagogiques et permettre une réorganisation rapide de la formation en cours d'année.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait de façon volontairement innovante, rompant avec le modèle rigide du QCM (questionnaire à choix multiples) ou de l'enquête dématérialisée. Les étudiants sont invités à manifester régulièrement leur engagement dans le suivi des formations, ils sont également invités à des dispositifs collectifs formalisés, au sein des assemblées générales étudiantes et également de temps d'évaluation « petits déjeuners », une fois par an, temps préparés et gérés par les élus et délégués étudiants dans le cadre d'ateliers et de débats portant sur les enseignements et formations. Une enquête qualitative et quantitative est menée auprès des étudiants ayant obtenu le DNSEP, option Art, avec un taux de réponse excellent de 100%. Cette évaluation permet d'identifier plusieurs points sensibles comme, notamment, une difficulté de compréhension de la place donnée au mémoire et une revendication d'une plus grande autonomie dans le domaine technique par un accès accru aux ateliers et aux matériels disponibles.

L'entrée en 2^{ème} cycle est clairement précisée, elle est conditionnée à l'obtention du DNA et de l'avis favorable de la commission d'admission qui est composée au moins de trois enseignants de l'établissement (dont un docteur), des coordinateurs des deux années du cycle et de la responsable des études. Cette commission se dédouble : un volet interne pour les étudiants de l'établissement et un volet externe pour les étudiants provenant d'autres établissements. Elle se tient de façon concomitante avec la commission

d'équivalence (composée comme la commission d'admission) pour une plus grande cohérence de l'orientation des étudiants.

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, la stratégie d'accompagnement financière à la mobilité démontre son impact par la pleine augmentation des sortants (aujourd'hui la totalité des effectifs). Sur les cinq dernières années, de 56% à 72% d'entre eux étaient des étudiants boursiers à fort taux, ceux-là même dont la participation est le plus souvent rendue impossible par des contraintes économiques fortes. Par ailleurs l'établissement met en place un budget de diplôme pour l'ensemble des étudiants, avec un financement de la Fondation Michelin. La gestion du budget est soumise à devis et validation par l'enseignant coordinateur de l'année. Ce dispositif est une réelle entrée dans les réalités économiques et techniques relatives à la production artistique. Enfin, l'école est le premier lieu de valorisation professionnelle des étudiants. Elle œuvre de façon structurée à la préprofessionnalisation des étudiants, notamment en mettant en place des contractualisations rémunérées leur permettant de faire valoir des compétences spécifiques. Il en est ainsi des monitorats d'ateliers techniques.

Résultats constatés

Les cohortes de 4^{ème} année depuis 2014 reposent sur un effectif de 15 étudiants en moyenne, soit un taux de passage depuis le 1^{er} cycle de 63%. Le passage en 5^{ème} année est de 94% pour une réussite excellente au diplôme, de 99% en moyenne depuis 2015.

Il existe une réelle analyse des enquêtes sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants, elle est complète et détaillée. Le questionnaire est accessible et ouvert, il laisse la possibilité aux étudiants de répondre en apportant des précisions. Le taux d'insertion professionnelle depuis 2012 est de 80% en moyenne, les diplômés en recherche d'emploi sont en moyenne de 9% depuis 2013. Ces résultats sont globalement satisfaisants depuis 2012.

Les résultats d'enquête permettent d'identifier les secteurs d'activité et montrent une dominante à 73% dans le secteur des arts plastiques. 14% des répondants exercent leur activité dans l'enseignement de l'art, 8% dans les métiers de la production et diffusion artistique et 6% dans les métiers de la communication. 61% des diplômés ont une activité principale en lien avec leur formation, 65% déclarent avoir une activité secondaire permettant un complément de revenu. Ces chiffres sont cohérents avec la situation des activités et emplois dans le champ de l'art et peuvent être mis en regard avec d'autres chiffres : 65% disposent d'un atelier, 55% disposent d'un site internet, 40% ont fait l'objet d'acquisitions, 44% ont effectué une résidence. La poursuite d'étude est un phénomène en affirmation depuis 2015 avec un taux de 20% des diplômés. Elle s'effectue principalement vers un 3^{ème} cycle ou un post-diplôme et vers des formations permettant l'enseignement ainsi que des spécialisations professionnelles singulières (art thérapie, gestion de projet culturel, etc.).

Les diplômés sont en outre destinataires d'un ensemble d'informations de la part de la chargée de communication permettant d'accéder aux résidences, concours, emplois et bourses. Ils restent également dans le réseau d'activités de la formation dans le cadre de plusieurs dispositifs (accompagnements de résidence, interventions professionnelles, monitorats, etc.), ce qui permet un contact suivi.

Les étudiants revendiquent leur attachement à l'établissement ainsi qu'au bassin de vie et aux institutions qui le composent. Une grande partie d'entre eux, bien qu'accompagnés vers la mobilité, font le choix (ou tout du moins se projettent) d'un investissement professionnel de proximité avec leur terrain de vie clermontois, non par dépit mais par choix revendiqué. Les dynamiques collaboratives et collectives accentuent cette permanence géographique des étudiants en fin de parcours, la formation contribuant à constituer un écosystème pérenne et efficient.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une stratégie d'accompagnement financier à la mobilité et à la production de projet de diplôme qui permet une réelle accessibilité aux dispositifs internationaux ainsi qu'aux réalités de la création.
- Une possibilité de valider des crédits en suivant des UE (unités d'enseignement) d'établissements d'enseignement supérieurs du territoire partenaires pour singulariser les parcours et la préprofessionnalisation.
- Une pratique de l'autoévaluation structurée et constructive.
- Une participation et une représentation étudiante exemplaire dans les instances.

Principaux points faibles :

- Une stratégie de réseau international qui reste à définir plus précisément.
- Une formation qui reste généraliste malgré des orientations d'enseignements, des valeurs et des principes forts.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation s'appuie sur un projet d'établissement ambitieux, nourri par un taux important d'encadrement et des dispositifs permettant un accompagnement vers l'autonomie des futurs diplômés.

Les recommandations précédentes formulées par le Hcéres et les résultats des autoévaluations ont permis à l'établissement de repositionner de façon habile la formation.

Toutefois, la formation reste généraliste dans sa présentation, alors que les choix d'enseignements indiquent clairement des orientations disciplinaires pertinentes et innovantes. Par ailleurs, l'exemplarité de l'établissement sur les enjeux d'égalité d'accès pourrait être l'occasion de définir une orientation forte en matière de contenus et d'opportunités de partenariats qui mériteraient d'être davantage structurés, tant dans le champ de la recherche que des projets. Les enseignements et orientations de l'école dans les domaines de l'écriture et de la performance offrent des perspectives qui pourraient être davantage affirmées et participer de l'attractivité de l'établissement sur son 2^{ème} cycle, voire sur son 3^{ème} cycle.

La relation à la recherche est pensée comme une transversalité mais elle reste relativement incomprise par les étudiants qui lui trouvent une emprise trop importante. L'engagement dans la recherche leur paraît théorique et parfois conceptuel. Cette relation devrait être clarifiée, notamment en donnant corps à cette transversalité dans les pratiques artistiques.

L'enjeu d'une réflexion sur le projet d'établissement réfléchi non comme une seule « qualité de vie ensemble » mais comme une opportunité ambitieuse de définir collégialement une nouvelle épistémologie des savoirs et des pratiques permettrait sans doute de défaire les barrières entre recherche et pratique, mais également entre engagements d'usages (les savoir-vivre à l'école) et engagement de savoirs (en termes de contenus et de disciplines).

La culture de la présentation des travaux, en cours ou achevés, a pu sembler déficiente lors de la visite des experts. Le bâtiment en tant que tel peut en être l'une des causes, il ne semble pas en effet en totale adéquation avec les besoins pédagogiques (exposition, accrochages, etc.) et les pratiques des étudiants. Il apparaît primordial de revenir sur une conception aseptisée de son usage en permettant les accrochages et les travaux à l'échelle 1.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

HCÉRES
Monsieur Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
20, rue Vivienne
75002 Paris

Clermont-Ferrand, le 25 mai 2020

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation des formations DNA et DNSEP, option art

Monsieur le Directeur,

La lecture du rapport sur nos formations est un véritable encouragement pour l'ensemble du personnel de l'ÉSACM, d'autant que la cohérence entre le 1^{er} et 2^e cycle, examinés pour la première fois dans leur continuité, est à plusieurs reprises soulignée. Cela conforte tout le travail de transformation mené au sein de l'ÉSACM depuis une dizaine d'années. Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer au comité d'expert.e.s, c'est cette dynamique très stimulante qui m'a incitée à candidater à la direction de cette école quelques mois avant leur visite.

En rappelant le nombre important d'étudiant.e.s originaires d'Auvergne et le taux élevé de boursiers, et en soulignant que la formation « se caractérise par une attention forte portée à la singularité des profils étudiants », le rapport saisit bien la volonté de l'ÉSACM d'œuvrer à l'accessibilité de l'enseignement supérieur artistique tout en accompagnant chacun dans la construction d'un parcours de formation qui lui soit propre et qui contribue à une insertion professionnelle en phase avec son projet. Cet engagement pris dans le cadre du projet d'établissement est au fondement de ce que les expert.e.s identifient comme étant aujourd'hui les points forts de nos formations : aide à la réussite en amont et pendant le cursus avec une attention forte aux principes d'égalité et de diversité, prise en compte des réalités sociales et économiques des étudiant.e.s (aide à la mobilité internationale, à la production pour les diplômés, etc.), possibilité de singulariser les parcours, faciliter les passerelles et contribuer à la préprofessionnalisation en validant des crédits auprès d'établissements partenaires.

Le rapport mentionne également la participation et la représentation étudiante exemplaire dans les instances de gouvernance qui découlent d'un « ensemble de dispositifs d'écoute et de participation à la vie de l'établissement qui constitue un terrain d'expérimentation citoyenne réelle » et n'est pas sans lien avec la collégialité qui fait la particularité du fonctionnement de l'établissement en termes de pilotage de la formation. Il ouvre à ce propos une perspective

stimulante en nous incitant, au-delà des qualités de vivre-ensemble que cela apporte, à intégrer et revendiquer davantage ces valeurs ainsi qu'une véritable réflexion sur les pratiques collectives dans le contenu et les formes mêmes de la pédagogie. La forme « coopérative » donnée à la recherche au sein de l'ÉSACM viendra très certainement nourrir ces questionnements.

Le rapport va également permettre d'ouvrir une réflexion sur les usages numériques des étudiant.e.s et dans nos modalités de travail. Si la place du numérique a considérablement évolué avec la création du FabLab et le recrutement d'un duo d'artistes pour enseigner ces pratiques, son possible déploiement dans des usages plus transversaux pourra s'appuyer sur la présence récente dans l'école d'un ingénieur informaticien – également artiste – et le partage d'expériences au sein de l'Université Clermont Auvergne et Associés (UC2A), que nous avons également intégré récemment. Enfin, nul doute que l'usage des outils numériques expérimentés depuis le début du confinement, autant dans leurs possibilités que dans leurs limites, va ouvrir de nouvelles perspectives dès l'année prochaine.

Concernant le 1^{er} cycle, les expert.e.s observent en conclusion que le « taux d'encadrement très élevé ne déploie pas encore suffisamment son potentiel en termes d'accompagnement des étudiants pour permettre des modalités pédagogiques plus innovantes et une plus grande autonomie des étudiants. » Nous accueillons favorablement cette invitation à déployer ce potentiel en poussant plus encore l'innovation dans nos modalités d'enseignement. La taille de l'école et la dynamique de l'équipe facilitent déjà l'évolution permanente de nos maquettes pédagogiques. À partir du bilan de l'année, du retour des étudiant.e.s, des contenus qu'il nous semble aujourd'hui important d'aborder au regard de l'actualité, des besoins évolutifs des étudiant.e.s, nous faisons chaque année évoluer les contenus, réajustons les approches, adaptons la progressivité, expérimentons également des formes pédagogiques. Nous arrivons toutefois au constat que la structuration des enseignements permet certes « une réelle progressivité dans les dispositifs accompagnant l'autonomie », comme le soulignent par ailleurs les expert.e.s, mais n'est pas sans maintenir un rapport relativement scolaire des étudiant.e.s à la formation. Les propositions pédagogiques et les nouvelles formes d'accompagnement et d'évaluation qui ont émergées pendant la pandémie vont très certainement amener à une reformulation durable de nos modalités pédagogiques.

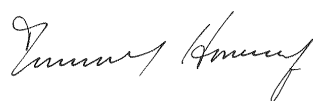
Parmi les points faibles figure notre « stratégie de réseau international ». Tout en prenant note de cette réserve, nous tenons à rappeler qu'avant d'envisager une éventuelle stratégie dans ce domaine, l'ÉSACM a d'abord dû imaginer des solutions pour augmenter l'accès à l'expérience internationale – rappelons qu'en 2014-2015, seuls 12 étudiant.e.s ont engagé des projets de mobilités.

Aujourd'hui, l'expérience internationale est davantage ancrée dans la culture de l'école et la diversité des dispositifs proposés permet à l'ensemble des étudiant.e.s de bénéficier d'une expérience internationale au sortir de leurs études sans pour autant l'imposer dans le cursus. Après cette étape préalable de développement et en continuant à déployer de façon pertinente notre réseau, nous souhaitons donner sens à notre politique internationale et la mettre en cohérence avec notre projet d'établissement en travaillant à une meilleure réciprocité des échanges. Nous tenons et souhaitons amplifier la présence d'étudiant.e.s, d'enseignant.e.s, d'intervenant.e.s étranger.e.s dans nos formations comme de chercheur.e.s internationaux dans notre Coopérative, qui contribuent à la richesse des échanges en apportant d'autres regards et points de vue.

L'analyse produite par le comité d'expert.e.s constitue un point d'appui précieux au moment où l'école s'engage dans l'écriture d'un nouveau projet d'établissement. Elle se trouve ainsi encouragée à poursuivre et à affirmer, tant dans le champ de l'enseignement que de la recherche, « les orientations d'enseignements, les valeurs et les principes forts » qui en font sa singularité.

Et confiant dans la « pratique de l'autoévaluation structurée et constructive » que l'équipe pédagogique de l'ÉSACM a su mettre en œuvre ces dernières années, nous allons travailler à l'évolution de nos formations en restant à l'écoute des mutations tant de l'enseignement supérieur que du champ des arts visuels et des nombreux domaines de la création avec lesquels il entretient des liens privilégiés.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.



Emmanuel HERMANGE
Directeur

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)